

L'INFO

Saint-Cômoise

N° 6
MARS 2018

Journal d'informations municipales



**LES GRANDS TRAVAUX
SE TERMINENT
AVEC UN BUDGET
QUI TIENT LA ROUTE.**



LE MOT DE BERNARD SCHEUER, MAIRE DE SAINT-CÔME



Nous voici déjà à la moitié du mandat qui nous a été confié. Les premiers résultats visibles du travail accompli pour mener à bien les projets auxquels vous avez majoritairement adhéré sont au rendez-vous. La tâche n'est pas terminée. Victimes du temps nécessaire à leur parcours administratif d'autres importants dossiers tardent encore à se concrétiser sur le terrain. La patience doit être de mise face aux années qui passent vite.

Après la traversée du village, aujourd'hui les premiers grands travaux se terminent avec la réfection des avenues de Saint-Geniez et d'Espalion ainsi que la rénovation des entrées de Saint-Côme. Au nom de la municipalité, je remercie les riverains et l'ensemble des usagers pour leur patience et leur courtoisie pendant la durée de ces chantiers parfois incommodes.

Ces aménagements font partie d'un ensemble de mesures cohérentes qui prennent en compte le présent et l'avenir de notre village dans un monde rural qui reste fragile dans la société d'aujourd'hui.

Si les saint-cômois(es) sont les premiers bénéficiaires de ces mesures, Saint-Côme doit aussi développer son attractivité pour maintenir et développer sa population. Aucun secteur ne doit être négligé. Cadre de vie, sécurité des usagers, santé, solidarité, patrimoine etc.

En 2017, le village a accueilli de nouveaux habitants composés essentiellement de jeunes couples. Ils ont eu, cette même année, 19 naissances, événement qui ne s'était pas produit depuis plus de 20 ans ! Démonstration faite, qu'il fait réellement " Bon vivre à Saint-Côme ".

Bernard Scheuer
Maire de Saint-Côme



Mairie Après 33 ans de service, Gisèle passe la main à Blandine.

Mme Gisèle Vialaret a fait valoir ses droits à la retraite à compter du premier avril 2018. Elle aura assuré le secrétariat de la mairie pendant plus de 33 ans. Dotée d'un diplôme de D.U.T. de gestion d'entreprise après une expérience comptable dans une entreprise privée, elle a développé une carrière de responsable administratif dans notre commune. A ce titre, elle aura connu, avec une inéluctable adaptation, 4 maires : MM. Jean-Raymond Palous, Louis Morvan, Nathalie Auguy et l'actuel, Bernard Scheuer. Mais, elle aura surtout vécu la

modernisation de la gestion administrative d'une commune, passant de la machine à écrire à la maîtrise de l'ordinateur. Nous lui souhaitons une « Bonne retraite » ! Elle sera remplacée par Madame Blandine Imart, qui, après une formation de comptable de base (*Bac. gestion comptable, BTS Action commerciale*) a, pareillement, développé une carrière identique en ayant exercé des responsabilités locales, notamment au sein du SMICTOM (7 ans) puis au sein d'Aveyron-Ingénierie (3 ans). Par mutation, elle vient de quitter le poste de directeur des services techniques à la mairie de Baraqueville. Nous lui souhaitons une excellente adaptation au sein de l'équipe municipale.

P.L.U Saint-Côme revoit son PLU pour anticiper sur l'avenir en concertation avec la population.

Depuis octobre 2016, la commune a engagé la révision de son Plan Local d'Urbanisme mis en place en décembre 2013. L'objectif est d'améliorer, de préciser, d'affiner et d'ajuster, à la fois, l'occupation des espaces et les règles accompagnant les constructions. Ce travail doit aussi renforcer la cohérence entre les aménagements à venir et l'existant. Les élus souhaitent également que cette révision soit l'occasion d'une concertation plus poussée avec la population. Un registre destiné à recueillir les remarques de la population a été mis en place au secrétariat de la mairie. Les trois réunions thématiques ayant déjà eu lieu, ont abordé les sujets suivants : l'environnement et l'agriculture, la démographie et l'urbanisation, l'économie, les équipements et les déplacements.

Prévention Se prémunir en cas de crues du Lot.

Périodiquement, notre rivière vient nous rappeler sa présence parfois turbulente. Les crues inquiètent tous les riverains. Disposant désormais de moyens techniques capables de prévoir ces débordements pour avertir la population, une opération de prévention a mobilisé, le 16 novembre 2017, les services de la mairie. Ce plan particulier d'intervention (P.P.I.) concerne 31 communes dont celle de Saint-Côme pour « être prêts » à toute éventualité. En étroite collaboration avec la caserne des pompiers et les services techniques de la préfecture cet exercice a pu démontrer son opportunité

quand, en février dernier, les hauteurs d'eau ont envahi les berges jusqu'à couper la route d'Espalion sur la rive droite.



En partenariat avec l'État

Un suivi constructif

A quelques mois d'intervalle, la commune a reçu successivement, le 20 septembre 2017, la visite de l'ancien préfet, Louis Laugier, le 5 janvier 2018, celle de la nouvelle secrétaire générale, Michèle Lugrand. Leur objectif commun visait à mieux connaître le territoire communal et d'assurer un suivi des grands travaux en cours d'exécution. Le préfet Laugier, a parcouru l'ensemble des voies depuis la RD6 jusqu'à Malet, superbe établissement qu'il a pris grand plaisir à visiter avec les commentaires de la responsable, Sœur Anne-Marie. Les deux représentants de la haute administration ont pu apprécier l'importance des investissements consentis et ce d'autant plus que la participation financière de l'Etat dans le cadre des D.E.T.R. méritait d'être relevée. A ces occasions, le maire a pu détailler les caractéristiques techniques des travaux, notamment pour améliorer le confort des usagers et accroître leur sécurité. Les projets en cours ont pareillement été abordés : la rénovation thermique de la salle des fêtes, la création de la maison de santé, les travaux aux sources du Guzoutou et le déplacement du Monuments aux morts.

GRANDS TRAVAUX : CIRCULATION - SÉCURITÉ - STATIONNEMENT

Avenues d'Espalion et de Saint-Geniez (RD6)

Commencé en février 2017, l'aménagement de ces deux avenues touche à sa fin. Il répond comme prévu aux mesures prises pour améliorer la sécurité des usagers, le stationnement et l'embellissement du village.

Retrouvez tous les comptes-rendus du conseil municipal sur le site :

saint-come-olt.com

LA VOIE DE CIRCULATION

Elle se découpe en deux parties suivant la largeur de l'espace de roulage. Sur l'avenue d'Espalion, commençant, depuis le carrefour ouest, jusqu'à la croix du Plateau, elle bénéficie d'une largeur de 5,5 m resserrée en son milieu obligeant au ralentissement de la circulation et laissant la création de stationnements sur le côté droit. Sur la seconde partie, la voie est peu plus étroite avec 5 m, présentant la même caractéristique pour la circulation et le stationnement.

LES TROTTOIRS

Le côté gauche en descendant vers le pont est bordé par un large trottoir en cours de finition. La séparation avec la voie de circulation est marquée physiquement. De manière espacée, des îlots de plantations sont prévus qui embelliront l'ensemble, participant, ainsi à l'amélioration de l'environnement.

LE PARKING

Placé à quelques mètres de la rue du Théron et de la venelle constituée, majoritairement, par un escalier ancestral donnant accès au tour de ville, ce parking offre 23 places de stationnement. Entouré d'une haie de charmilles, il offre un magnifique point de vue panoramique sur le pont et la vallée du Lot.

MERCI
à tous les riverains et à tous les usagers pour leur patience et leur courtoisie pendant ces travaux.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'enfouissement des câbles téléphoniques et électriques a libéré l'espace aérien donnant à l'ensemble des avenues une perspective large et sans obstacle. De plus les lampadaires sont équipés de leds permettant de substantielles économies avec un éclairage plus performant.

LES RÉSEAUX HUMIDES

Une vaste opération de création du réseau de canalisation destiné, sur 1,2 km, d'une part, à collecter les eaux pluviales et, d'autre part à rénover une grande partie du réseau de distribution de l'eau potable a mobilisé d'énormes moyens techniques. Ainsi, la grande majorité des maisons s'est vue dotée de compteurs externes et de vannes de distributions.

Combien ont coûté ces travaux ?

Le coût global des rénovations (avenues d'Espalion, de Saint-Geniez, le parking, rue du Théron, les venelles, les quatre entrées du village, etc...) est de :

1 830 000 € H.T.
+ 360 000 € de T.V.A.
2 190 000 € T.T.C.

Factures payées à ce jour :
1 390 000 € T.T.C.

Subventions avérées :
990 000 €

dont 457 000 € déjà perçues

Le remboursement de la T.V.A. par l'Etat de 360 000 € s'effectuera en 2019 et en 2020, car il intervient dans les 2 ans suivant le paiement des factures.

LES ENTRÉES DU VILLAGE

D'importants investissements ont été réalisés sur les 3 entrées, marquant ainsi que l'on pénètre dans un village exceptionnel reconnu par le label des " Plus beaux villages de France ".

ENTRÉE OUEST



L'ensemble a pu être traité dans le meilleur goût avec des solutions pratiques pour tous les usagers. Le square central offre un espace de repos qui sera ombragé et entouré de fleurs. Vers lui convergent des cheminements reliant le chemin des Plantiers à la route de Boraldette. La desserte de la superette qui vient, d'ailleurs, de s'agrandir en améliorant son aspect extérieur s'en trouve facilitée doublement avec la présence du trottoir de l'Avenue d'Espalion.

ENTRÉE SUD



Il s'agit essentiellement de la rénovation du «Pargou» et de la place du relais. La fontaine ancestrale partiellement défigurée va retrouver son charme d'antan. Le porche roman qui abrite cette fontaine offrira sa visibilité dès la sortie du pont. Deux banquettes, véritables «accoussièges» médiévaux encadreront le filet d'eau qui coulera à nouveau dans un «naouc» central. Un éclairage au sol, un banc et l'aménagement arboré compléteront cet espace. La rénovation de la place du relais redonnera du lustre à ce quartier chargé d'histoire qui accueillait, autrefois, l'auberge « Notre-Dame » du sieur Picou et l'ancien «hospital» des pestiférés. Jusque dans les années «50», annuellement, le battage du blé animait tout cet espace. Les maisons, récemment rénovées dans le meilleur goût, y créent un cadre particulièrement chaleureux.

ENTRÉE NORD



L'entrée nord, dite de Malet, a, pareillement, bénéficié d'aménagements répondant aux soucis esthétiques et pratiques. Le fleurissement de la barrière végétale achèvera ce décor répondant, ainsi aux nécessités de sécurité pour les touristes ou les pèlerins.

Fiscalité - Résultats 2017

La législation a conduit la commune de Saint-Côme à adhéré successivement, à la Communauté de communes « Espalion-Estaing » en 2014, puis, à celle de « Comtal-Lot-Truyère » en 2017. Ces refontes territoriales, n'ont pas manqué de faire évoluer notre propre fiscalité directe locale.

La municipalité réduit la taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti et de la contribution foncière des entreprises.

Du fait des grandes disparités des taux de chaque taxe ou contribution pour chacune des 21 communes, la Communauté doit aller vers une harmonisation qui se traduit par leur lissage étalé sur une période de 12 ans. Dans ce dispositif, en fonction de leur situation individuelle, les communes perçoivent un montant de taxes inférieur ou supérieur à celui de l'année précédente. Mais, pour ne pas léser les communes, la loi a prévu, désormais, un système d'attribution de compensations. Pour mémoire, il est rappelé qu'en 2014, alors même que la Communauté de communes allait percevoir 127 000 € pour un transfert de charges limité à 75 000 €, le nouveau conseil municipal décidait de réduire les taux de chaque taxe de

14,62 %. Ainsi, respectivement le taux de taxe d'habitation passait de 13,95 % à 11,91 %, celui du foncier bâti, de 12,36 % à 10,55 %, celui du non bâti, de 53,78 % à 45,92 % et celui de la C.F.E., de 26,96 % à 23,02 %.

Le taux de la part communale a été maintenu lors du vote du budget.

En 2017, une partie de la T.H. et la totalité de la C.F.E. ont été transférées à la nouvelle Communauté de communes. Antérieurement, le taux global de la taxe d'habitation de 11,91 %, résultait de la fusion des 2 anciens taux, départemental (6,76 %) et communal (5,15 %), instaurée par la loi de finances de 2011 à l'occasion de la réforme de la taxe professionnelle. En conséquence, le vote du budget pour 2017 a prévu le maintien du taux communal.

IMPÔTS	TAUX COMMUNAL		TAUX COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	
	2016	2017	2017 TAUX PONDÉRÉ	2026 - TAUX CIBLE
TAXE HABITATION	11,91 %	5,15 %	8,71 %	11,82 %
FONCIER BÂTI	10,55 %	10,55 %	2,40 %	3,01 %
FONCIER NON BÂTI	45,92 %	45,92 %	12,02 %	15,09 %
CFE	23,02 %	Aucun	38,82 %	29,00 %

LE BUDGET COMMUNAL

SECTION DU BUDGET	RECETTES	DÉPENSES	RÉSULTATS
FONCTIONNEMENT	936 026 €	732 631 €	+ 203 395 €
INVESTISSEMENT	972 879 €	926 076 €	+ 46 803 €

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES

Les 936 026 € de recettes se décomposent ainsi :
 - Recettes fiscales de fonctionnement : 528 671 €
 Elles comprennent, principalement :
 - Taxes foncières et d'habitation : 264 937 €
 - Attributions de compensation communautaires pour : 247 986 €.
 - Les dotations de l'Etat et autres compensations se montent à 303 884 €.

En conséquence, pour l'année 2017, l'autofinancement qui en découle s'élève donc à : 203 395 €. Dès lors, le résultat cumulé incluant le montant antérieur (498 923 €) qui a été viré au budget de l'investissement donne : 203 395 € + 498 923 € = 702 318 €.

Cette somme sera virée au budget primitif de 2018 pour le financement des investissements en cours et notamment la rénovation de la RD6.

LES INVESTISSEMENTS

LES RECETTES

Les 972 879 € de recettes comprennent essentiellement l'affectation du résultat antérieur de fonctionnement pour 494 289 € et le montant des subventions encaissées au cours de l'exercice pour 448 715 €. Le FCTVA issu des investissements de 2015 se limite à 17 557 €.

LES DÉPENSES

D'un total de 732 631 € elles comprennent, principalement :
 - Salaires et charges sociales du personnel : 295 557 €
 - Le versement au Fonds National de Garantie Individuel de Ressources (FNGIR) coûte toujours 127 263 € à la commune.
 - Frais de fonctionnement courants (électricité, combustibles, carburants, alimentation-cantine...) se cantonnent à : 83 987 €.
 - L'entretien des bâtiments publics, du matériel, la voirie, les assurances se montent à 58 444 €.
 - Les indemnités des élus et les cotisations de retraite se montent à 40 525 €.
 Le reste comprend les transports collectifs, les cotisations diverses (SDIS, CCAS...), les intérêts, les subventions aux associations, le paiement des taxes, etc...

LES DÉPENSES

Les 926 076 € concernent, d'abord :
 - les travaux de rénovation des entrées du village et des avenues d'Espalion et de Saint-Geniez pour : 813 324 €.
 - Le reste a été affecté à la voirie pour 14 979 € et à l'acquisition d'un terrain pour 31 174 €.
 - Le montant du remboursement des emprunts en capital est de 44 814 €.

Salle des fêtes

Plus de confort pour mieux faire la fête en faisant des économies d'énergie.

4 150 €, telle est la facture annuelle d'électricité que doit régler la commune pour la salle des fêtes. Conscient que ce bâtiment peut et doit être un gisement d'économie, la municipalité a engagé, dès 2015, une étude thermique, financée par l'ADEME. Cette étude a permis d'aller chercher des subventions pour sa rénovation (Réserve parlementaire, Région, Communauté de Communes, Département, Fonds Leader) ce qui permettra de laisser à la charge de la commune, uniquement, entre 30 et 40 % du coût qui est estimé à 200 000 €. Le résultat attendu est une baisse de la consommation énergétique de 60 % pour assurer le confort des différentes catégories d'utilisateurs qui, actuellement, sont catastrophés devant la facture de chauffage qui leur est présentée après une manifestation.



De plus, le projet comprend, également, la rénovation de la cuisine avec un aménagement qui permette un réel confort aux associations et aux traiteurs qui confectionnent des repas sur place. Ces travaux conduits par le cabinet IB2M débuteront le 3 septembre prochain pour une durée de deux mois.

Le " Plateau "

Des projets d'embellissement

La rénovation de l'avenue d'Espalion se répercute sur l'espace, placé devant les H.L.M. qui s'étend depuis le tertre jusqu'à la route. (Sous la Révolution, il était dédié au piloris.) Utilisée comme parking et terrain du jeu de quilles, cette place va être rénovée, en liaison avec l'Office des H.L.M. Elle accueillera, notamment, plusieurs emplacements de stationnement et sera arborée. Le projet correspondant est en cours d'élaboration. En conséquence, le terrain de quille, très peu utilisé, sera à cette occasion déplacé.

Lotissement des Ginestes

4 nouvelles maisons à loyer modéré en 2019



Devant l'impossibilité de vendre les terrains des Ginestes qui ne trouvent pas preneurs, la municipalité s'est résolue à saisir l'office d'HLM de l'Aveyron. La décision de mettre cet emplacement, à la disposition de cet organisme, pour y construire quatre maisons (deux T3 et deux T4) a été prise lors du conseil municipal du 16 janvier 2017. Les travaux de construction doivent commencer à l'automne 2018 pour une livraison au 1er septembre 2019. Ces logements permettront, ainsi, d'accueillir de nouvelles familles, avec leurs enfants, sur la commune.

Cœur du village

Une place du Château pour se souvenir et accueillir



L'espace actuellement équipé de trois tables pour permettre aux marcheurs de se restaurer au milieu d'une pelouse restreinte et, sans toilettes, ni abri, a pu être inscrit dans le cadre d'un appel du projet du Massif Central appelé « Itinérance » et qui est porté par la commune et par la communauté de communes. L'objectif du projet est de fournir de meilleures conditions d'accueil aux visiteurs qui s'arrêtent sur cette place. Profitant de ce financement et en concertation avec l'association des anciens combattants, la commune souhaite transférer la stèle du Monuments aux Morts accompagnée de son église sur cette place du Château. Il a été demandé à l'architecte qui suivra le projet de trouver le meilleur emplacement. Cette opération permettra le regroupement des monuments commémoratifs en un même endroit, favorisant l'organisation des manifestations du souvenir. Ainsi seraient rassemblés, avec le Mémorial des membres de la famille de Castelnau et la plaque relatant la fin des événements de la guerre d'Algérie les ouvrages dédiés aux hommages à rendre aux soldats saint-cômois morts pour la patrie. Le déplacement permettra également d'agrandir le parking qui se trouve devant l'ancienne école afin de faciliter l'accès aux commerces proches et surtout, anticiper les besoins de stationnement de la future Maison de santé, projet qui devrait se finaliser en 2018.

Sauvegarde du patrimoine

Des experts se penchent de près sur nos édifices historiques.

Les visites répétées des services préfectoraux et les services des Bâtiments de France ont apprécié la qualité des monuments classés ou inscrits à l'inventaire des Monuments historiques. Il s'agit, essentiellement de la chapelle des Pénitents, de notre église, du château et du portail de Lévinhac. Pour tout cet ensemble, des mesures de conservation s'imposent. Elles passent par les études préalables qui conditionnent l'aide de l'Etat. Le château a déjà pu bénéficier de plusieurs de ces études (datation par dendrochronologie, en 2014, où il apparaît que la charpente en chêne est constituée par des arbres abattus dans l'hiver 1487/1488. Diagnostic patrimonial en 2016 par Mme Diane JOY, médiéviste, après la visite de M. Garrigou-Granchamp, archéologue, historien spécialiste des demeures rurales seigneuriales des XII^e-XIV^e siècles qualifiant le château de «Palais médiéval ».) Malheureusement, l'église ne dispose pas d'études antérieures. Elle représente pourtant un témoignage exceptionnel, issu de la Renaissance rouergate, grâce au mécénat des évêques de la famille d'Estaing, Antoine, Dom d'Aubrac, évêque d'Angoulême et prieur de Saint-Côme en 1921 et François, évêque de Rodez. Tous les deux ont commandité Antoine Salvanh, l'architecte du clocher de Rodez pour agrandir et décorer l'église de Saint-Côme. Son état a inquiété M. Gintrand, directeur de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine lors de sa visite du 31 janvier et il a prescrit récemment, la purge d'éléments du fronton pour des motifs de sécurité. L'ensemble de ce patrimoine exige le lancement d'analyse du bâti afin de promouvoir à long terme les travaux d'entretien et de rénovation que ces bâtiments requièrent.

DATES À RETENIR

21 mai : La journée du clocher

Le conservatoire européen des cloches et horloges (C.E.C.H.) organise, depuis quelques années, une journée dédiée aux clochers de nos églises. L'objectif de cette association et de ses partenaires, sous l'égide du Ministère de la Culture, vise à faire découvrir un patrimoine cher à tous les français.



Quel habitant n'aimerait pas monter « au clocher » pour voir ses cloches et son horloge ? Les saint-cômois se souviennent de l'enthousiasme collectif des jeunes pour aller sonner les calendes avec Joseph Benoit, accompagné d'une bonne grasillade. Avec l'appui du C.E.C.H., la commune de St-Côme organise, gratuitement, le 21 mai prochain, lundi de Pentecôte, des visites non stop, au clocher de notre église. Dans le même temps, des panneaux donneront d'utiles informations sur les clochers, les cloches, les horloges et beffrois...

COMMÉMORATIONS

L'année 2018 marque les anniversaires d'évènements nationaux importants : le centenaire de la fin de la première guerre mondiale et le 20^{ème} anniversaire de l'inscription du bien «Chemin de Saint-Jacques de Compostelle» au Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.



Centenaire de la guerre de 14/18

La commémoration de la déclaration de la guerre 1914-1918 a donné lieu, en 2014, à plusieurs manifestations largement partagées par la population. L'exposition de la majeure partie des portraits des soldats saint-cômois ayant participé à cette guerre avait mobilisé de nombreuses familles. Elle sera reprise en novembre et complétée par une duplication de l'exposition actuellement réalisée par l'association toulousaine, «Les amis de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques» et du Musée de la Médecine à l'Hôtel-Dieu de Toulouse. Intitulée «Guerre de 1914-1918 : Au cœur du service de santé», elle retrace les progrès de la médecine et de la chirurgie dans le contexte si particulier de la Première guerre mondiale. Elle s'accompagnera d'une conférence du professeur Christian Virenque, co-créateur du SAMU qui, en 2018, fête le cinquantenaire de sa création.

Chemin de Saint-Jacques: 20 ans d'inscription au Patrimoine mondial

En coordination avec l'Agence de Coopération Interrégionale et Réseau (A.C.I.R.) et le P.N.R. d'Aubrac, plusieurs manifestations sur le « Chemin de Saint-Jacques » sont à l'étude. Elles devraient déboucher, d'une part, sur des conférences telle que celle de M. Bailly, administrateur du Mont Saint-Michel et, d'autre part, sur des expositions. L'ensemble participe à la mise en valeur de la richesse de notre patrimoine que découvrent les pèlerins et les touristes-randonneurs.

SAISON TOURISTIQUE

Les visiteurs sont satisfaits

Le nombre de visiteurs de toutes catégories, recensé par l'office de tourisme, tenu magistralement par Laure Rossignol, a légèrement baissé en 2017 par rapport à 2016 (9 816 contre 10 771). Mais l'enquête de satisfaction démontre les nombreux éléments positifs du village. Outre les « fans » des « Plus beaux villages de France » qui en font le circuit, de nombreux pèlerins découvrent les particularités de notre clocher et la richesse de notre patrimoine ancestral.



La diversité du programme estival en termes de concerts (le festival en vallée d'Olt, le folklore international, le Guitariste Médéric Tabart, le récital de violon par Frédéric Camacho, la ronde des mots du groupe de Marie-Emmanuelle Malavergne, le duo « violoncelle et clavecin » de Mars Coppey et Kenneth Weiss...), d'expositions (Guy Sounillac et les curiosités du château) ou de conférences (Pierre Lançon sur les Chemins de Saint-Jacques, Pierre Bessodes et Gilbert Vialaret sur l'église paroissiale) ont connu un très large succès.



Les animations traditionnelles (la transhumance, les marchés nocturnes, le videgrenier, la fête patronale et la «Journée du Patrimoine»...) ont, pareillement comblé de nombreuses familles. A chaque fois, l'ambiance musicale chaleureuse associée aux saveurs gustatives a séduit autant les vacanciers que les saint-cômois. Seul bémol relevé par les touristes : l'indisponibilité d'un point d'eau et de toilettes au centre du village quand la mairie est fermée.

SITE INTERNET

saint-come-olt.fr
8 898 visiteurs en 2017

C'est le nombre de visiteurs qui résulte des statistiques enregistrées par Google. 2 704 des visites proviennent d'Occitanie et 1 558 d'Ile-de-France. C'est Auvergne-Rhône-Alpes qui tient la troisième position avec 811 internautes. Les jeunes entre 18 et 35 ans s'avèrent être les plus curieux de notre village. Les pages les plus visitées sont celles de la rubrique «Découvrir et séjourner à Saint-Côme». En ce qui concerne la vie du village, c'est la rubrique « Travaux et projets » qui semble susciter le plus d'intérêt après celle des actualités « En bref » avec respectivement 1698 et 1449 pages vues. Bien qu'encourageant, ces chiffres doivent être interprétés avec beaucoup de modestie. Bien qu'aussi réalisé pour contribuer à la promotion du village, la vocation première de ce site, reste avant tout d'être un outil d'information destiné à la population.

Un rentrée enthousiaste

La dernière rentrée scolaire a permis de démontrer la vitalité de nos écoles qui accueillent, respectivement, 57 élèves à l'école municipale et 55 à Sainte-Marie. Tous bénéficient d'un enseignement varié, encadré par des professeurs motivés qui multiplient les projets de toutes sortes. Qu'on en juge par le programme de chaque école :



A l'école communale

C'est en musique que la rentrée s'est effectuée pour accueillir les nouveaux arrivants dans la joie et la bonne humeur. L'organisation de la scolarité a été modifiée avec le retour à la semaine de 4 jours d'école et l'ouverture d'une garderie en début et en fin de journée. Les repas proviennent de l'établissement de Malet dont la proximité participe, aussi, à la qualité des prestations fournies. De nombreux projets artistiques et culturels complètent l'enseignement traditionnel. Le partenariat avec la bibliothèque municipale «Au Plaisir de lire» participe à l'enrichissement intellectuel de tous les élèves. Ils ont bénéficié de projections de films, assisté à plusieurs concerts, soit à la MJC de Rodez, soit à Lassouts à l'initiative de l'association pour la Renaissance du Vieux Palais. En complément, l'histoire, les sciences et la géographie viennent illustrer de plusieurs façons l'enseignement général. Les moyens modernes ont investi l'école avec l'installation, pour chaque classe, d'un vidéoprojecteur interactif. Mais, il ne faut pas oublier que l'école fonctionne grâce au dévouement du personnel enseignant, Aurore Martial, Evelyne Pauc, Sonia Faunières et Karine Ninat aidé par les assistantes maternelles de la mairie : Tatiana Favier et Alexandrine Décruejols.



A l'école Sainte-Marie

Outre l'enseignement traditionnel d'apprentissage de la langue et du calcul, des projets artistiques et culturels vont scander le rythme de chaque trimestre. Les chants et la danse permettent d'apprendre à bien respirer, à se déplacer et à s'exprimer avec son corps. Cela produira un spectacle en fin d'année scolaire. La solidarité reste au cœur des projets de l'école avec le voisinage permanent des résidents des «Galets d'Olt». Pour ouvrir leur horizon, les élèves de la «Moyenne section» partiront, à la fin juin, en «classe découverte» à La Vignole, dans les Pyrénées. Les enseignantes, Brigitte Bouchentouf et Annie Fournial, ainsi que les aides maternelles, Gaëlle Bouchède et Brigitte Puech tiennent à remercier chaleureusement les parents dont le dynamisme et le dévouement ont permis, au cours de l'été, l'amélioration du cadre de vie et, notamment, la réfection de la cantine, aux côtés des entreprises Raulhac et Dos Santos. Le sourire des enfants illustre leur joie de vivre dans cet établissement.

Retrouvez toute l'actualité sur : saint-come-olt.com

PROGRAMME DES FESTIVITÉS ESTIVALES

CONCERTS

- Dimanche 6 Mai à 16 h :** (Salle des fêtes) " Les trophées du Blues 2018 " à 20 H 30 : Du " Blues " avec Fabrice Eulry et sa rythmique
- Jeudi 19 juillet à 21 h :** (Eglise paroissiale) Festival en Vallée d'Olt
- Mercredi 8 août à 20 H 30 :** (Chapelle des Pénitents) " Les arbres et la forêt " avec Marie-Emmanuelle Malavergne (violin alto), Emmanuelle Masson (clarinette) et Francine Vallaeys (récitante)
- Samedi 11 août :** (Salle des fêtes) Festival folklorique en Aveyron
- Vendredi 17 août à 21 h :** (Eglise paroissiale) Guitare classique avec Philippe Cornier (Bach, Scarlatti, Albaniz)

EXPOSITIONS

- Ouverture du «Point-Info» de la Mairie à compter du 1er Mai au 30 septembre**
- Du 1^{er} au 31 mai :** " Le Patrimoine sur le Chemin de St-Jacques "
- Du 1^{er} au 30 juin :** Dessins et linogravures sur les animaux d'Irène FAU-ALDEBERT
- Du 1^{er} au 10 juillet :** Peintures à l'huile de Nicole Bertrand
- Du 15 au 31 juillet :** Peintures à l'huile d'Anne-Marie Haritchelar dit " AMHARIT "

Du 1^{er} au 30 septembre :

- " Le corps et les animaux " Production des résidents de la MAS.
- Vendredi 9 novembre à 17 h :** Inauguration de l'exposition: " Le Centenaire de la Guerre de 1914-1918 " Hommage aux " Poilus Saint-Cômois " " Les services de santé pendant la Guerre de 14 -18"
- CONFÉRENCES**
- Dimanche 5 août à 17 h :** (À la Chapelle des Pénitents) Avec Xavier BAILLY, Administrateur du Mont-Saint-Michel " Partager la valeur universelle d'un bien du patrimoine mondial avec les publics : les enjeux de l'action culturelle "
- Samedi 10 novembre à 17 h :** (À l'auditorium de Malet) Avec Christian VIRENQUE, professeur de médecine C.H.U. Toulouse, co-créateur du SAMU. " Les services de santé durant la Guerre de 1914-1918 "
- MARCHÉS NOCTURNES (animations musicales)**
- Samedi 14 juillet en soirée**
- Mardi 14 août en soirée**
- PATRIMOINE**
- Lundi 21 mai de 9 H à 18 h :** " Journée du Clocher " (Exposition et Visite du clocher)

LES MOTS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Les travaux de la RD6 (avenues d'Espalion et de Saint Geniez) seront, enfin, bientôt terminés et nous nous en réjouissons. En effet, nous avons toujours été favorables à ce chantier qui a pour but d'améliorer le cadre de vie, la sécurité et la circulation des habitants, des piétons et des usagers de la route. Ces travaux de grande ampleur, et au budget très important de 2 190 000 euros TTC, étaient indispensables au niveau de la chaussée et de l'absence de trottoirs et ont permis un certain nombre d'aménagements urbains afin d'embellir la traversée du village et de rationaliser le stationnement. Nous avons été peu sollicités sur ce projet mais nous espérons que les réflexions engagées pour la sécurisation seront efficaces (*chicanes, sécurisation du cheminement piétonnier.*).

Il reste quelques interrogations (entretien des nombreux espaces verts par exemple) et notamment une sur l'espace devant la résidence de Castelnaud. En effet, la majorité souhaite lancer une étude sur cet espace sans projet clairement défini. Nous nous étonnons : pourquoi maintenant alors que le chantier est terminé ? A quel coût et pour quoi faire à part supprimer les terrains d'entraînement du club de quilles ? Il nous semble plus judicieux de faire remettre en état le terrain, par l'entreprise qui s'en est servi le temps des travaux, pour permettre aux joueurs de l'utiliser en attendant le résultat d'une réflexion plus aboutie.